



116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Agrément Jeunesse et Sport : 44S825
E-mail : contact@roller-rop.fr

N° d'affiliation FFRS : 20044068

RÈGLEMENT DU CONCOURS DESSIN/PHOTO

Article 1 - L'organisateur

L'association Rezé Olympique Patinage (ROP) organise, dans le cadre de son Assemblée Générale, un concours Dessin/Photo sur le thème :

« Le Roller »

Ce concours est ouvert à tous les membres du club et/ou de la même famille. Il s'agit d'une initiative qui consiste à réunir et faire se rencontrer toutes les disciplines pratiquées au ROP dans un esprit convivial et bonenfant.

Article 2 - Principe et thème du concours

Le principe consiste en l'organisation d'un concours de dessin/photographie portant sur le thème « Le Roller ». Les photos et dessins des participants devront obligatoirement répondre à la thématique du concours.

Le concours aura pour finalité l'exposition (lors de l'Assemblée Générale) à la salle du Chêne Gala à Rezé.

Article 2.1- La durée

Pour participer au concours, les photos et dessins devront être remis avant le mercredi 4 janvier 2017, date de fin de participation. Toutes les photos reçues hors délai seront dès lors refusées.



116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Agrément Jeunesse et Sport : 44S825
E-mail : contact@roller-rop.fr

N° d'affiliation FFRS : 20044068

Article 2.2 - Les participants

La participation à ce concours est ouverte à toute personne membre de l'association et/ou de la même famille (enfants et adultes)

La participation se fera uniquement par remise d'un dessin ou d'une photo lors d'un entraînement de l'École de Patinage, Course, Hockey et Randonnée.

La participation est strictement personnelle, et limitée à l'envoi d'un seul dessin ou d'une seule photo par participant.

Article 3 - Les Conditions de participation

Seuls les dessins et photos vous appartenant personnellement et dont vous possédez les droits peuvent nous être remis.

Les photos devront respecter le thème et le règlement du concours. Elles ne doivent pas porter le nom de leur auteur.

Article 4 - Inscription au concours et contraintes techniques

Article 4.1 - Modalités d'inscription et d'envois des photos

Pour participer au concours, chaque personne doit remettre son dessin ou sa photo à son responsable de section ou dans la boîte aux lettres du ROP - 116 rue de la Classerie 44400 REZE



116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Agrément Jeunesse et Sport : 44S825
E-mail : contact@roller-rop.fr

N° d'affiliation FFRS : 20044068

Renseigner au verso ses Nom, Prénom, Date de naissance et préciser le nom du membre de l'association si l'auteur de l'oeuvre est un proche (frère, soeur, mère ou père)

Article 4.2 - Les Contraintes techniques

La photographie devra être imprimée au format A4 tout comme le dessin.

La retouche par un logiciel est autorisée, toutefois, la photo ou dessin ne devra pas comporter de signature.

Article 5 – Exclusions au concours

Seront exclues du concours toutes photographies ou dessins :

- Ne répondant pas au thème du concours.
- Ayant un caractère raciste, discriminatoire, injurieux ou pouvant porter atteinte à la dignité ou aux droits d'une personne.
- Comportant une scène incitant à la violence, la haine.
- Ayant un caractère obscène...
- Comportant des textes ou des données personnelles.
- Ne respectant pas les contraintes techniques.

Le Conseil d'Administration ou à minima le Bureau du ROP a toute autorité pour refuser une oeuvre qu'il jugerait non convenable.

Article 6 - Le Jury et son rôle

Le jury sera composé de toutes les personnes présentes lors de l'Assemblée Générale du ROP.



116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Agrément Jeunesse et Sport : 44S825
E-mail : contact@roller-rop.fr

N° d'affiliation FFRS : 20044068

Chaque participant reportera ses 3 choix sur un bulletin dédié au concours.
3 membres du CA assureront le dépouillement et le comptage des points.
En cas d'ex aequo, c'est l'œuvre qui aura récolté le plus de points dans le rang supérieur qui sera retenue (1^{er} choix, 2nd choix, 3^{ème} choix).
Aucune contestation n'est admise

Les vainqueurs verront leurs oeuvres publiées sur le Site Internet du Club.

Article 7 - Dotations des lauréats

Les trois lauréats du concours se verront remettre leur prix l

Descriptif des lots :

- * 1^{er} prix : un bon d'achat de 50€
- * 2^{ème} prix : un bon d'achat de 30€
- * 3^{ème} prix : un bon d'achat de 20€

Les Bons d'achats sont valables pour des équipements sportifs en lien avec la pratique du roller de chaque lauréat (course, hockey, etc...)

L'association se réserve le droit, en cas de participation insuffisante (moins de 10 participants), d'annuler le concours.



116 rue de la Classerie - 44400 REZÉ
Agrément Jeunesse et Sport : 44S825
E-mail : contact@roller-rop.fr

N° d'affiliation FFRS : 20044068

Article 8 - Garanties et Responsabilités

Les Participants garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs de leur photographie, et reconnaissent les avoir prises par eux-mêmes.

Article 9 - Cessions et droits

En soumettant leurs photographies dans le cadre du concours photo, les participants acceptent de céder leurs droits à l'image à l'association Rezé Olympique Patinage dans les modalités définies ci dessous :

Le participant autorise l'utilisation, la diffusion, la reproduction (papier ou numérique) de sa photo dans le cadre du concours ainsi que dans le cadre de sa promotion, y compris sur les réseaux sociaux utilisés par l'association, dans une durée limitée à 3 ans, et ce sans aucune rétribution.

Les organisateurs rappellent aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et ne saurait être tenus responsables d'éventuelles copies de photos sur son site.

Article 10 - Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours entraîne pour le participant l'acceptation de fait et entière du présent règlement.

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de modifier le règlement et/ou d'annuler ce concours à tout moment sans préavis.

Les Membres du Comité d'Administration